

« NE PAS ALOURDIR LE COÛT DU TRAVAIL TOUT EN PRÉSERVANT LES RECETTES DU SYSTÈME » ?

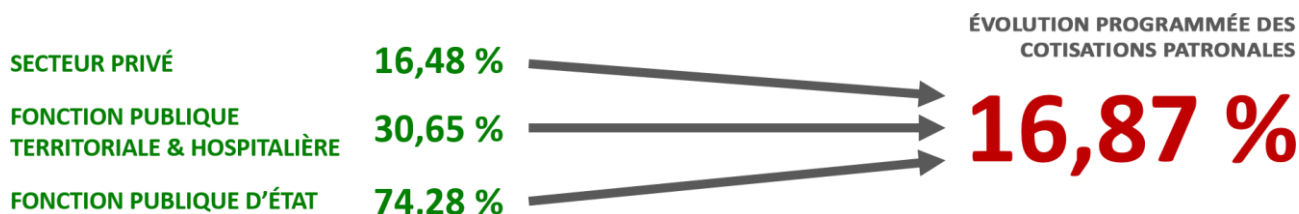
Rapport DELEVOYE, p32.

Le projet de réforme des retraites du gouvernement est **largement imprécis et opaque**. Mieux, aucun chiffrage ne vient étayer la prétendue pérennité financière du système universel. Le taux de cotisation deviendra lui aussi universel : **28,12 % pour tous**, dont 16,87 % pour les employeurs et 11,25 % pour les assurés.

« DANS LE SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE, LES SALARIÉS ET LES FONCTIONNAIRES COTISERONT AU MÊME NIVEAU, POUR QU'À RÉMUNÉRATION IDENTIQUE, ILS AIENT LES MÊMES DROITS À RETRAITE » !

Rapport DELEVOYE, p32.

Mais aujourd'hui, dans notre système par répartition solidaire, les faibles salaires des fonctionnaires sont compensés par « *une bonne retraite* » (où sont très marginalement pris en compte les primes) grâce à des cotisations patronales élevées pour prendre en compte l'évolution démographique défavorables à l'emploi public :



Le taux moyen des cotisations patronales passerait donc de 23,8 % à 16,87 % occasionnant **une perte de 63 Milliards d'€ par an** !

De quoi recycler le fabriqué *trou de la Sécu* pour justifier une future baisse de nos pensions :

**« UN SYSTÈME OÙ 1 € COTISÉ DONNE LES MÊMES DROITS »...
OUI, AVEC BEAUCOUP MOINS DE DROITS POUR TOUS !**

la **CGT** exige le **retrait du projet** MACRON / DELEVOYE / PIETRASZEWSKI et revendique :

- le maintien de notre CNRACL et de tous les régimes de retraites.
- la suppression des exonérations de cotisations patronales et du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).



PERMANENCES
LUNDI, MARDI ET JEUDI

@ cgt@ch-alpes-isere.fr

☎ 04 76 56 44 58